

« LES CORPS NE MENTENT PAS » (1)

Une traversée éthique des technologies de la surveillance

À travers les différents programmes-cadres de l'Union européenne, le statut et la responsabilité des sciences humaines dans les projets de R&D technologique ont évolué. D'une position assez externe et en surplomb où il leur revenait d'évaluer les politiques de R&D ou d'analyser les impacts légaux, sociaux, économiques ou éthiques de certaines technologies, les sciences humaines sont aujourd'hui conviées au « banquet technologique » pour y jouer un rôle d'acteur à part entière. Au centre de cette invitation, il y a la question de l'acceptabilité sociale des choix technologiques. Sous la forme d'un récit narratif, les auteurs reviennent sur l'intervention, située et pragmatique, d'une équipe de chercheurs en sciences humaines dans un projet européen de développement d'un système multimodal de surveillance intelligente.

Par **Nathalie GRANDJEAN*** et **Claire LOBET-MARIS****

Le point de départ de cet article est un projet technologique financé par l'Union européenne dans le but de développer un système multimodal d'observation des comportements humains. Le système entendait réaliser l'intégration au sein d'une même plateforme technologique de ces différentes briques technologiques que sont le *body tracking*, la Reconnaissance Faciale des Émotions (RFE) et le profilage (Nous y reviendrons). Étant une équipe de chercheurs en sciences humaines,

réunissant des sociologues, des philosophes et des juristes, notre mandat dans ce projet était de veiller à la « bonne acceptabilité sociale » des technologies en construction. Si le mandat était clair, son exécution l'était beaucoup moins...

Dans cet article, nous proposons de revenir sur cette expérience qui nous paraît porteuse de questions fondamentales portant non seulement sur le statut des sciences humaines dans le développement de technologies hautement sensibles, mais aussi sur la possibilité

* Agrégée ès-Philosophie, doctorante, chercheuse, université de Namur (Belgique), cellule interdisciplinaire de *Technology Assessment* (CITA), Centre de Recherche Information Droit & Société (CRIDS).

** Professeur, docteur ès-sciences du travail, université de Namur

(Belgique), cellule interdisciplinaire de *Technology Assessment* (CITA), Centre de Recherche Information Droit & Société (CRIDS).

(1) Ce titre fait référence aux articles d'AAS, (K.) (2006) & CEYHAN (A.) (2008). Il fait aussi référence à une « ritournelle » souvent entendue dans le monde de la surveillance...



d'ouvrir ces construits technologiques à la délibération éthique et démocratique.

UN PROJET TECHNOLOGIQUE ANCRÉ DANS LA MODERNITÉ LIQUIDE

Comme tout projet technologique, le projet MIAUCE (2) est avant tout un projet de société reposant sur une certaine vision du monde et sur certaines hypothèses concernant l'organisation du social.

La construction technologique

Dans son construit technologique, le projet repose sur l'analyse d'images collectées *via* des réseaux de caméras (des images de corps en mouvement et de visages). Le traitement et l'analyse de ces images sont opérés sur la base d'algorithmes que le projet entend consolider et intégrer dans une seule et même plateforme de surveillance des comportements humains. Ces algorithmes font appel à différentes techniques de modélisation et d'interprétation permettant de donner sens aux corps en mouvement et aux visages.

Ainsi, en matière d'interprétation des visages, le système capture l'image et lui applique un masque vectoriel qui en calcule les dimensions. L'interprétation de ces dimensions se fait sur la base de l'échelle des émotions de Ekman et Friesen (1978).

Cette interprétation repose sur des moyennes calculées à partir d'une base d'images rassemblant des milliers de masques d'individus photographiés en laboratoire, auxquels on a demandé d'exprimer une des émotions de l'échelle d'Ekman et Friesen (comme la peur, la colère, la joie, la tristesse...).

Les corps en mouvement font appel à la même approche technologique, sauf qu'ici, c'est le mouvement normal (ou anormal) rapporté à la situation (déplacement dans un centre commercial, dans un aéroport, dans un centre urbain, utilisation d'un escalator...) qui est interprété par rapport à une moyenne calculée des mouvements observés. Pour affiner l'interprétation de ces visages et de ces corps en mouvement, le projet fait appel à un troisième composant technologique, le profilage, qui permet, sur la base de variables définies, de contextualiser le sens à donner aux images en les rapportant à la situation présente ou à l'individu en la présence duquel on se trouve. Ces variables sont très nombreuses ; elles doivent dès lors faire l'objet de choix.

(2) MIAUCE.org – Programme IST – 6^e Programme-cadre – Union Européenne.

(3) Au sens de BOLTANSKI (L.) & THEVENOT (L.), 1991.

Les épreuves d'éligibilité

Le projet est mis en scène, « façadé », pour passer les épreuves d'éligibilité (3) auprès des instances européennes. Pour réussir ces épreuves, trois conditions sont importantes : il faut être solide sur le plan technologique ou, tout du moins, rassurer en affichant d'excellentes références. Sur ce point, ce projet présentait toutes les garanties, porté qu'il était par un consortium réunissant des équipes faisant autorité au niveau international en matière de reconnaissance et de contextualisation d'images. Il faut ensuite s'inscrire dans le cadre des préoccupations européennes et montrer la valeur ajoutée du projet par rapport à la politique menée par la Commission. Il faut, enfin, satisfaire aux critères « éthiques » qui sous-tendent la politique européenne en matière de R&D.

C'est au niveau de l'inscription du projet dans le cadre des préoccupations européennes qu'intervient la mise en scène. Celle-ci s'est élaborée sous la forme de trois scénarios présentés par les concepteurs du projet pour habiller les technologies proposées : le premier de ces scénarios visait la sécurité physique (*safety*) dans les aéroports (à savoir la régulation des flux de passagers et la sécurité des voyageurs), le deuxième concernait le *marketing* personnalisé en fonction des émotions capturées et des temps d'arrêt à regarder des produits présentés dans des rayons ou exposés dans une vitrine et, enfin, le troisième scénario portait sur la personnalisation en temps réel des interfaces de Web TV en fonction du suivi émotionnel du « téléspectateur ».

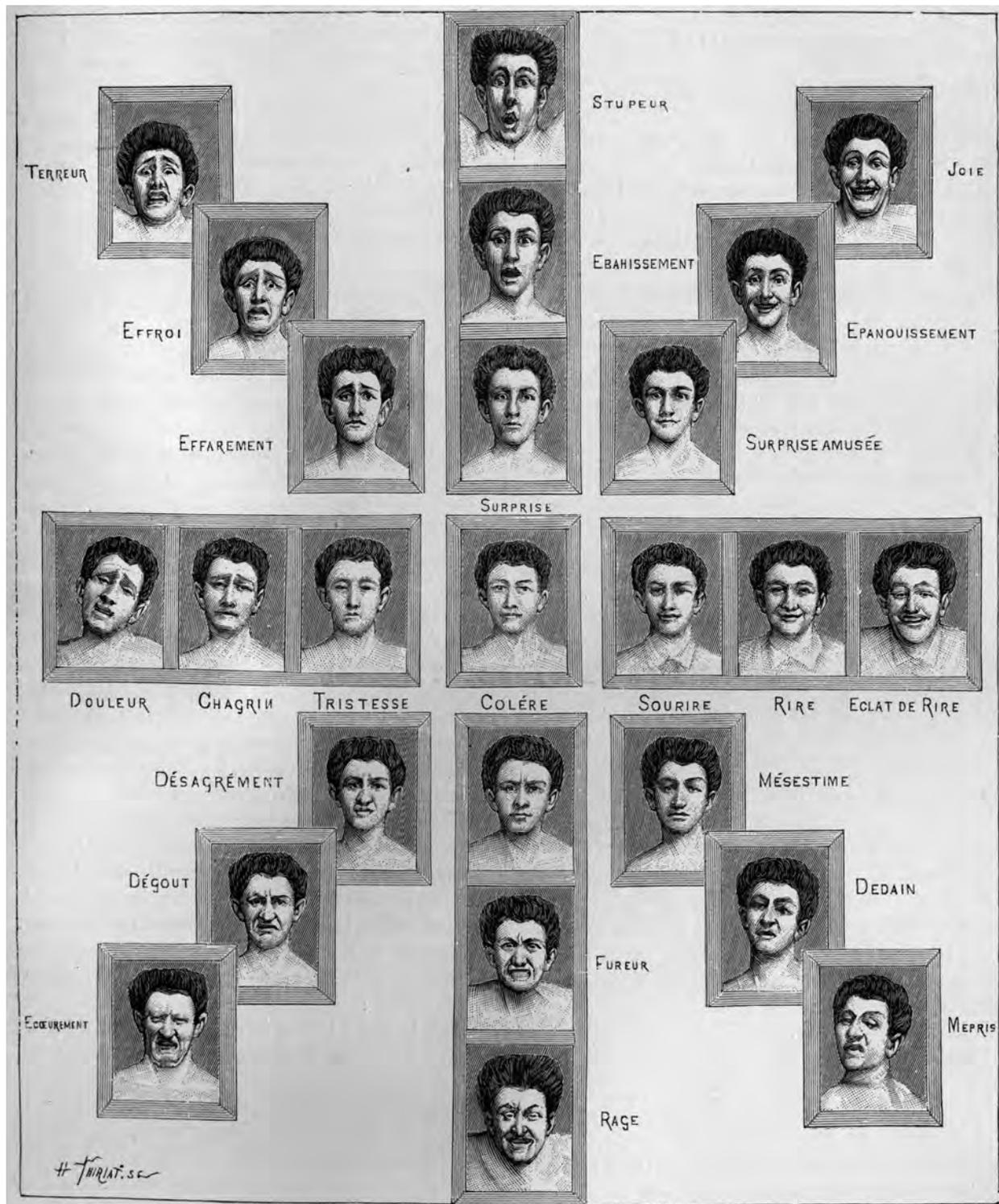
Tous ces scénarios ont pour point commun leur « bienveillante utopie ». Ils se disent *user-centered* au sens où ils entendent améliorer le « confort de vie » des individus. Le projet entend aussi « se débarrasser » de tout subjectivisme dans la détermination des conduites humaines en s'adressant directement au corps calculé comme source objective et positive de la vérité, sur la base de l'hypothèse centrale que « les corps ne mentent pas » (4). Le pendant de cette hypothèse est, à l'évidence, une absence de confiance dans l'homme et ses capacités subjectives. Il y aurait beaucoup à dire sur cette dominance, dans ce projet, d'un corps déssubjectivé (5), fragmenté et calculé. Mais là n'est pas notre propos, si ce n'est pour en souligner toute la force politique sur le plan européen, dans un contexte qualifié par Bauman (2007) de modernité liquide, dans lequel les repères collectifs et les normes sociales deviennent à la fois fluides et mouvants...

L'épreuve d'éligibilité éthique fut par contre plus problématique, étant donné qu'elle soumettait le projet aux questions des experts quant à sa « réelle bienveil-

(4) Voir à ce propos les articles suivants : AAS (K.) (2006) & CEYHAN (A.) (2008).

(5) Déssubjectivé : terme utilisé en référence aux théories biopolitiques de Michel FOUCAULT. Voir à ce propos l'excellent article de Franko AAS (K.) (2006), *op.cit.*





« Cette interprétation repose sur des moyennes calculées à partir d'une base d'images comportant des milliers de masques d'individus photographiés en laboratoire, auxquels on a demandé d'exprimer une des émotions de l'échelle d'Ekman et Fiesen (comme la peur, la colère, la joie, la tristesse...) ». Expressions diverses du visage humain, gravure dans *La Nature : revue des sciences et de leurs applications à l'art et à l'industrie* du 20 janvier 1900.



lance », au sens où l'entendent Bauchamp et Childress (2008). Les questions étaient pour la plupart inspirées d'une conception essentialiste ou principielle de l'éthique, avec, en arrière-fond, des référents normatifs durs en termes de respect des valeurs de dignité et de liberté fondatrices de notre tradition démocratique. À l'évidence, tant dans ses hypothèses que dans ses choix technologiques, le projet ne pouvait y satisfaire. Il fut dès lors convenu par la Commission non pas de rejeter ce projet, mais de l'aménager en y renforçant le rôle d'une équipe « d'experts » en sciences humaines, avec comme mandat explicite de veiller à son « acceptabilité sociale ».

LES SCIENCES HUMAINES EN TANT QUE PASSEURS DE L'ÉPREUVE

D'emblée, l'échec de l'épreuve éthique a fait naître parmi les concepteurs technologiques et industriels du projet une attente et une certaine image de l'équipe des sciences humaines, considérée comme ceux qui allaient leur permettre de « passer l'épreuve ». Du côté de l'équipe des sciences humaines, la position à tenir était difficile. De manière très triviale, peut-être, nous étions rentrés dans ce projet qui, en outre, nous finançait, et en ce sens, nous en étions aussi responsables. Nous aurions pu rester en dehors et arguer d'une position en retrait, en surplomb des sciences humaines. Mais cela n'a pas été notre choix, nous avons pensé qu'il était de notre responsabilité sociale de nous engager dans le projet... Cependant, nous ne voulions pas être instrumentalisés par celui-ci et nous ne voulions pas être utilisés comme ceux qui, au départ, de par leurs expertises respectives, allaient permettre la « compatibilité sociale et éthique » du projet. En d'autres termes, il s'agissait pour l'équipe des sciences humaines, de gérer cette tension délicate entre le fait d'être impliqués dans le projet et notre exigence de rigueur et de liberté scientifiques.

L'expression *acceptabilité sociale* induit elle aussi des attentes. En effet, comme l'ont bien souligné Joly et Marris (2003), il y a, sous-jacent à cette expression, un pré-cadrage normatif puissant, qui contraint les acteurs à rechercher les conditions permettant de rendre acceptable ces construits technologiques.

Dans son acception anglo-saxonne, l'acceptabilité sociale relève en effet d'une tradition psychosociologique et individualiste qui pose l'utilité perçue d'une technologie et sa facilité d'utilisation comme les facteurs déterminants de son acceptabilité sociale par le public. Cette approche hérite également de modèles de la gestion du risque (6) qui suggèrent un découplage entre la technologie et ses usages : des modèles dans lesquels

(6) Pour une vision synthétique, voir PERRET (H.) *et al.*, 2005.

seuls ces derniers font l'objet d'une évaluation puisqu'ils sont les seuls à pouvoir être « montrés », « exposés » au public à l'aide de scénarios. Or, cette mise en scène de la technologie dans des scénarios a quelque chose de très perturbant pour l'analyse, du fait qu'elle joue sur la confusion des plans, focalisant le regard sur les conditions d'usage, au détriment d'une mise en débat des choix technologiques.

Par ailleurs, l'acceptabilité sociale enferme souvent l'individu dans un rôle d'utilisateur (ou d'usager) de la technologie, posant, dès le départ, le cadre instrumental de ces approches. Sortir le sujet de sa condition d'usager pour l'entendre en tant que citoyen pourrait donner à la consultation une tout autre dimension que celle des craintes et des résistances généralement évoquées pour parler des réactions du public. Enfin, les méthodes utilisées pour construire ce public posent, elles aussi, question quant à l'arrimage de ce type de consultation à une démocratie technologique telle qu'elle pourrait émerger d'un débat ouvert et transparent, sans cadrage prédéfini.

DISPOSER L'ÉQUIPE ET INSTALLER SON RÔLE

Face à ces différentes tensions et à la logique entraînant du projet, il nous a semblé important de marquer un arrêt, pour poser un cadre à la fois moral et scientifique au travail de notre équipe, une sorte de point d'équilibre qui devait nous permettre d'évoluer avec dignité dans ce projet.

Nous expliquons en quoi consistait notre intervention durant le projet tout en ouvrant une parenthèse de positionnement quant à notre rôle dans celui-ci et quant à la question, risquée, de la « moralité ».

Une intervention pragmatique

Le projet avait démarré, nous l'avons dit, avec beaucoup d'attentes vis-à-vis des sciences humaines. Ces promesses consistaient en l'élaboration d'une méthode d'évaluation permettant d'apprécier « scientifiquement » l'acceptabilité sociale des scénarios du projet, des scénarios mettant eux-mêmes en scène les blocs technologiques. Les partenaires scientifiques et industriels formulaient à notre égard des demandes qui relevaient à la fois de l'« acceptance », ou de l'utilitarisme, – « faites en sorte que ce soit acceptable » –, et à la fois aussi de peurs quant à leur liberté – « surtout ne nous bloquez pas ! » –, ce qui sous-entendait que tout ce qui relevait de l'acceptabilité sociale produisait un jugement contrevenant à leur liberté de recherche et à la compétitivité du projet.

La première année de collaboration est donc consacrée à un « apprivoisement » mutuel, difficile mais nécessaire. Nous décidons de visiter les différents laboratoires scientifiques afin de mieux comprendre



les contenus scientifiques, de mettre en lumière les choix technologiques et de discuter des enjeux dont ils sont porteurs. La tâche est difficile : nos partenaires se sentent attaqués dans leurs propres visions et enjeux. Difficile, elle l'est d'autant plus que chacun campe sur les « certitudes » de ses référents et endosse le rôle convenu et non délibéré « d'expert de »... Les discussions empruntent alors les voies d'une violence normative, dans une espèce de combat de registres du « bien », où chacun y va de son argumentation quant au bien-fondé de sa position : « c'est du réductionnisme » ; « la sécurité, ça c'est bien, tout le monde veut de la sécurité », « c'est une avancée scientifique »... On tâche de se rencontrer en se présentant, et en présentant sa discipline aux autres : rude épreuve, qui ne convainc pas, qui ne fédère pas.

Face à ce blocage au niveau des principes et des registres normatifs, une partie de l'équipe des chercheurs en sciences humaines propose de déplacer le débat, ou, plutôt, de le « mettre à l'épreuve » d'une situation que l'on construirait ensemble. Cette situation, ce sont de nouveaux scénarios à écrire pour mettre en débat les choix technologiques. Ce travail va permettre un premier équilibre entre partenaires.

C'est donc sur une base pratique que se nouent les premiers liens entre partenaires : l'attention n'est plus portée sur ce qui constitue chacun d'entre nous et ce sur quoi il faut céder ou ne pas céder, mais sur l'exigence de constituer un scénario de base dans lequel les demandes minimales de chacun ne soient pas dévalorisées. Le scénario n'a plus ici valeur de démonstration ou de parure ; il devient une espèce de « récit commun », à travers lequel le dialogue entre partenaires se noue et s'équilibre.

Pourquoi, alors, qualifier notre intervention de pragmatique ? Loin de la vision caricaturale d'un utilitarisme bienveillant, les pragmatistes ont le souci de « désertier toutes les questions normatives et d'essence au profit des contraintes de fabrication et de construction », ce qui permet de « déplacer les problèmes : non pas (d')analyser intrinsèquement les idées ou les propositions, mais (d')expérimenter leurs effets » (DEBAISE, 2005). Le pragmatisme nous a dès lors rendus héritiers d'une conception de l'action qui suppose que la genèse des valeurs est immanente à l'agir.

Échapper à la violence normative ?

Attardons-nous un moment sur cette problématique de la violence éthique ou normative vécue au début de ce projet. Butler (2007), dans son ouvrage *Le Récit de soi*, revient sur un texte d'Adorno, *Minima Moralia* (1969). Adorno, dit Butler (2007), met en garde contre la prétention universalisante d'un ethos collectif, qui exercerait une certaine forme de violence. En effet, pour Adorno, c'est une fois que l'ethos collectif n'est plus partagé par l'ensemble de la communauté que naissent les questions morales. C'est à ce moment-là que l'ethos col-

lectif peut prendre une tournure violente, quand il va prétendre à l'universalité pour se redonner le caractère collectif qu'il a perdu.

Ce qui résonne ici avec notre expérience, c'est l'idée que, *si l'ethos ignore les conditions sociales présentes, qui sont aussi bien les conditions dans lesquelles on peut s'appropriier toute éthique, il devient violent* (BUTLER, 2007, p. 15). Il nous semble que nous avons vécu ce point noir de la moralité, dans le projet. En effet, chacun des partenaires a ignoré à la fois les valeurs morales des autres et le contexte d'émergence de ces mêmes valeurs. Ce qui restait alors pour créer de l'ethos collectif, c'était le recours à des principes universels détachés de l'expérience collective, exacerbant encore plus les conflits normatifs et la violence qui s'en est suivie.

La construction collective de scénarios nous a permis, au contraire, de créer les conditions d'émergence des questions morales dans un travail commun. C'était à la fois un terrain neutre, un langage qui appartenait à tous et un récit qui liait les enjeux.

Entre trois refus

Dans cette avancée du projet, notre positionnement s'est progressivement précisé autour de trois refus.

Le refus du statut d'« expert en éthique » s'est très vite imposé. Nous avons expliqué plus haut que les savoirs experts produisent des effets pervers violents en instrumentalisant les « valeurs morales universelles » et en démembrant la réalité du projet, condamnant dès lors les partenaires à un dialogue impossible. Ce premier refus trouve un écho dans la manière dont Ladrière (1997) conçoit l'éthique, comme relevant essentiellement de l'action et de la raison. Dès lors, elle ne peut ni s'apprendre ni se transférer comme un savoir théorique aux mains des seuls experts, mais elle doit, au contraire, être pratiquée afin de devenir significative pour ceux qui sont confrontés à des choix technologiques. Cela conforte la mise à l'épreuve pragmatique expliquée *supra*, qui affirme que la genèse des valeurs est immanente à l'agir.

Le second front de refus concerne « le parler » normatif et essentialiste, qui pose de manière absolue des principes éthiques auxquels devrait se soumettre le projet. À l'opposé, nous proposons d'ouvrir ces principes à la relation ou encore à ce qu'ils signifient pour le « vivre ensemble », une position bien résumée par la distinction faite par Todorov, puis reprise par Bauman (7), entre « bien » et « bonté » : « *Le bien renvoie à une valeur absolue : si je sais ce que c'est, je suis autorisé à justifier n'importe quelle atrocité en son nom. La bonté signifie, au contraire, écouter l'autre, elle implique un dialogue, une sensibilité aux raisons qu'il ou elle peut invoquer.* »

(7) À propos de la distinction faite par TODOROV (T.) entre « bien » et « bonté » : BAUMAN (Z.), dans un entretien intitulé « Où est passée la société ? » et publié dans la revue *Sciences Humaines*, n° 165, novembre 2005.

Enfin, et d'une manière très liée à ce qui précède, le troisième refus concerne, étant donné la grande sensibilité de la technologie, le refus d'un *relativisme absolu* qui conditionnerait le cours du projet à la seule physiologie du réseau des acteurs en présence. Cela supposait de pouvoir ouvrir la scène du projet au « public » (Nous y reviendrons). Mais cela supposait aussi que, dans un premier temps, tous les partenaires du projet se dévoient dans l'idée qu'ils ont de la « vie bonne » pour se mettre d'accord sur des principes exploratoires qui pourraient guider notre délibération collective des choix technologiques en développement dans le projet.

Deux principes nous ont très vite rassemblés, à savoir l'autonomie, d'une part, et la démocratie, de l'autre. Toutefois, ces principes sont aussi très vite apparus comme difficiles à déployer dans une exploration éthique, du fait de leur grande abstraction. Nous avons dès lors préféré travailler sur le concept de *capability* (être en capacité de), tel que développé par Nussbaum et Sen (8). Réfléchir sur les *capabilities* revient à questionner ce qui donne sa qualité humaine à la vie : se déplacer librement, éprouver des émotions, des sentiments, participer librement aux choix politiques, ... Ce concept de *capability* n'évacue pas les concepts d'autonomie et de démocratie, il leur donne, au contraire, une force empirique pour explorer la technologie et la délibérer sur une base collective.

En situant notre intervention par ces trois refus, nous avons tenté de fabriquer – modestement – un « pragmatisme moral ».

DANS LA COULISSE DU PROJET : CONSTRUIRE LA DÉLIBÉRATION

Une fois posées ces mises en place de l'équipe, l'exploration de la technologie s'est faite par apprentissage collectif et en situation, à travers la construction d'un récit commun.

Rendre visible l'invisible

Pour les partenaires tant industriels que technologiques du projet, la technologie est socialement neutre. Ou, plutôt, ils évoluent dans un monde où les contraintes et les possibles technologiques sont essentiellement pensés à travers le prisme déterminant de ce que peuvent les sciences et les techniques. Il importait donc de leur faire comprendre que ces technologies sont aussi affaire de choix et que ces choix sont nécessaires au développement même de la technologie, qui ne peut avancer que par fermetures successives. Mais, s'il y a choix, alors il y a aussi décision humaine, et donc responsabilité sociale et éthique.

(8) Voir, entre autres, NUSSBAUM (M. C.) & SEN (A.) (1993) et NUSSBAUM (M. C.), 1999.

Comme le souligne Introna (2005), toute technologie est un objet éthique à part entière, dans la mesure où les choix posés entraînent *de facto* l'exclusion d'autres possibles pouvant mener à d'autres « ordres sociaux ». Les choix, dans le projet, concernaient, par exemple, l'usage de la moyenne pour distinguer les comportements normaux de ceux qui ne le sont pas, la sélection des variables servant à définir les contextes, et dès lors à interpréter les images, les méthodes de détection des corps en mouvement, le format de stockage des images, ... Discuter de ces choix *in abstracto* générerait inmanquablement un problème de décalage des plans de lecture et des régimes de justification de ceux-ci. Là où les sciences humaines voyaient de l'« ordre social embarqué », les concepteurs ne semblaient lire que contraintes et exigences techniques. Là où les sciences humaines pointaient la technologie, les équipes techniques parlaient d'usage. Retranchées derrière des arguments de généricité et de flexibilité des technologies, elles ne « voyaient » pas où était le problème, partant de l'idée que ces arguments concevaient une « coquille vide » dont les implications éthiques relevaient de ceux qui utiliseraient cette coquille et lui donneraient son sens social.

Il fallait donc rendre visible l'invisible et apprendre à voir ce que cette « coquille » pouvait déjà avoir de structurant pour les *capabilities* humaines. C'est à ce niveau qu'intervient le travail collectif sur les scénarios.

Écrire un autre récit pour la technologie

Les seuls scénarios dont nous disposions dans le projet étaient ceux dessinés par les industriels pour en « façonner » la technologie et, partant, pour le vendre à la Commission européenne. Ils dépeignaient un « monde idéal » auquel le projet entendait contribuer. Nous sommes donc repartis de ces « mondes idéaux », mais nous en avons, ensemble, changé l'histoire en modifiant les acteurs, le contexte et les finalités de l'usage.

À titre illustratif, prenons le scénario *safety*, qui avait servi à présenter le projet aux instances européennes. Le contexte est celui des aéroports, où de plus en plus de voyageurs se croisent et se pressent. En collectant de l'information sur ces « corps en mouvement » dans certains endroits critiques (tels les escalators, les passages en contrôle), le système entend aider les gestionnaires à détecter en temps réel les « situations anormales » (chutes, bousculades, ...), cela afin d'augmenter l'efficacité de leurs interventions. À l'appui, les promoteurs projettent des clips vidéo montrant en boucle des chutes dans les escalators de l'aéroport de Madrid, des chutes qui, à n'en point douter, blessent, au passage, quelques voyageurs. La même histoire (chutes, bousculades) nous est racontée, mais dans d'autres lieux, les *malls* (galeries marchandes), autres « temples » de notre modernité liquide.

En d'autres termes, il s'agit ni plus ni moins, pour reprendre les termes de l'un des partenaires, de « sau-

ver des vies » en permettant, grâce à cet « œil intelligent », une plus grande rapidité dans l'intervention des agents de sécurité. Le nombre d'escalators présents dans les aéroports européens et le nombre de kilomètres de galerie marchande à surveiller sont même mis à contribution pour donner plus de poids à un scénario dont on connaissait sans doute par avance la fragilité. La « bienveillance », le côté *safety* du scénario n'échappe à personne et, en même temps, personne n'est dupe, soupçonnant bien l'existence d'autres usages justifiant de telles dépenses d'argent public.

Tout se passe, en fait, dans une confusion de plans où la technologie, dont on doit pouvoir débattre, se cache derrière des scénarios que personne n'oserait critiquer tant leur bienveillante légitimité est forte. Dès lors, le dialogue se fait difficile, voire confus, chacun parlant sur un plan différent (les industriels et les ingénieurs ne « voyant » pas les problèmes posés par la technologie, puisque celle-ci sert à « sauver des vies »...).

Dans ce « dialogue de sourds », la seule ouverture consentie aux sciences humaines fut celle faite au droit, dont le prescrit normatif s'imposa à tous facilement, mais de manière externe et « menaçante », à savoir comme des contraintes techniques non négociables auxquelles on ne peut échapper sous peine d'être « puni », plutôt que comme des principes dont il faut comprendre le sens pour réfléchir la technologie. Ainsi (pour ne reprendre que deux exemples), aller au-delà du « floutage » de visages pour garantir le droit à l'image et à la vie privée ou aller au-delà des limites de temps de stockage des images pour respecter certaines contraintes en matière de protection des données à caractère personnel supposaient de changer les termes du scénario pour rendre audibles et délibérables certaines questions posées par la technologie.

De là, l'idée de façonner, ensemble, un autre habit pour ces mêmes blocs technologiques, de manière à rendre visibles les enjeux qu'ils font peser sur les capacités tant individuelles que collectives et, partant, sur notre responsabilité éthique.

Pour cela, de manière collective, nous avons noirci le trait du scénario précédent, le faisant passer d'un concept de *safety* à celui de *security*. Le contexte n'est plus celui des aéroports ou des *malls*, mais celui des espaces publics d'un pays imaginaire. La finalité n'est plus de « sauver des vies », mais de contrôler les mouvements et les rassemblements de personnes décrétés comme interdits. Les fonctionnalités ne sont plus seulement de déclencher de manière efficiente et rapide une intervention – dans ce cas, pour réprimer – mais aussi de détecter des individus sur la base des visages, de la morphologie, du mouvement, de l'habillement et/ou de la couleur de peau. Toutes ces « exigences sécuritaires » peuvent être rencontrées par le système tel qu'envisagé dans le projet, mais leur mise en récit initiale ne permettait pas de les voir et, partant, elle permettait à chacun d'échapper à ses responsabilités morales et éthiques.

Cet exercice, auquel tous se prêtèrent avec une cer-

taine imagination, nous entraîna loin de la bienveillance initiale et, progressivement, il confronta chacun à des choix visibles, face auxquels on ne pouvait plus se dérober. L'éthique s'était installée dans le projet presque « naturellement », sans violence, nous renvoyant collectivement à notre responsabilité sociale.

Pour les partenaires du projet, cet exercice de transposition fut le véritable levier de l'engagement d'un dialogue éthique et d'un questionnement collectif sur les choix technologiques. Face à ces scénarios noirs nous confrontant pragmatiquement à des situations où notre responsabilité était engagée, il s'agissait de travailler ensemble à d'autres possibles technologiques moins dangereux pour les *capabilities* humaines.

Ainsi, par exemple, les algorithmes de lecture des images furent repensés afin d'empêcher toute possibilité de reconnaissance des visages ou de discrimination liée à la morphologie ou à la couleur de la peau. Le paramétrage contextuel fut revu sous la forme d'un service fermé pour rendre obligatoires la transparence et la négociation lors de tout changement de paramètres.

Il est évident, et on l'aura compris, que tout ne fut pas ouvert, dans ce projet. Certains choix, comme celui de la RFE, très structurant pour les *capabilities*, furent difficiles à remettre en cause, au risque d'un abandon pur et simple du projet. Toutefois, même à ce niveau, des aménagements furent intégrés au projet final, comme la non liaison du module de reconnaissance des émotions à un système de décision automatique sur les personnes, ou encore l'impossibilité physique de stocker les images de visages capturées et analysées. L'intérêt de cette démarche est peut-être moins dans les résultats que nous avons pu atteindre, dans un projet déjà très largement cadré, que dans le processus collectif de délibération. À travers ces mises en situation très pragmatiques, nous sommes passés d'une demande de mise en conformité éthique du projet à un processus d'apprentissage de la délibération collective, dans lequel chacun a mieux compris la portée éthique de son travail et a appris à « refermer » avec les autres des choix non pas optimaux, mais satisfaisants et transparents, au regard des principes exploratoires que nous nous étions fixés.

SUR LA « SCÈNE PUBLIQUE » : LE PUBLIC, ... CE FANTÔME (9)

Fabriquer un public pour le projet

La mise à l'épreuve de la technologie ne pouvait se contenter de la seule scène limitée du projet. Nous

(9) En référence à LIPPMAN (W.) (2008) (1922), *Le Public fantôme*, Paris, Demopolis (édition préfacée par Bruno Latour).

avons dès lors voulu ouvrir la délibération à l'extérieur dudit projet. Or, du fait, peut-être, de son « invisibilité » publique, nous étions face à une innovation technologique sans public et, dès lors, du même coup, sans réelle controverse (CALLON, LASCOUMES et BARTHE, 2001). Aucun public « spontané » n'existait pour exprimer sa voix dans un forum d'expression. Si nous voulions entendre la voix de l'extérieur, il nous fallait créer un public pour le projet. Deux stratégies d'expression publique ont dès lors été définies sur base d'une mobilisation de publics différents, à savoir, d'un côté, les « experts », et, de l'autre, des « profanes ».

Experts et activistes

La première stratégie, assez classique, a pris la forme d'une enquête en ligne adressée à des experts correspondant à deux publics différents, auxquels nous avons posé les mêmes questions sur une « société où l'on se sent bien », les valeurs qui devraient y être centrales, leur évaluation des technologies projetées. Le premier public était constitué de scientifiques travaillant sur des projets analogues (soit à leur *design*, soit à en faire la critique sociale). Plus de 500 « experts » furent convoqués, 25 % répondirent à l'enquête. Le second public s'est constitué par opportunisme grâce au postage du questionnaire sur un blog (*BugBrother*) du journal *Le Monde* (10) rassemblant des points de vues très documentés et très critiques sur les atteintes technologiques à la vie privée. Une centaine d'internautes, pour la plupart français, ont répondu au questionnaire.

Nous ne détaillerons pas ici les résultats de ces questionnaires si ce n'est pour souligner la grande convergence des points de vue des deux « publics » consultés, une convergence qui venait aussi donner une légitimité « statistique » aux orientations délibérées à l'intérieur du projet.

Comme le soulignent très bien Lemoine et Desrosières (2008), quantifier consiste à exprimer et faire exister sous une forme numérique ce qui, auparavant, était exprimé par des mots et non par des nombres. Telle est aussi la vocation symbolique ou politique de l'ouverture à la quantification que nous avons voulu pratiquer dans ce projet. Au final, cette objectivation chiffrée des orientations et des interrogations qui s'étaient tenues sur la scène privée du projet a permis à chacun de s'appuyer sur un « ordre

tiers », en apparence neutre, lisse et sans tension, à savoir celui du chiffre, pour conforter les orientations données au projet.

Précaires, ordinaires et majoritaires

Dans cette perspective de « création d'un public » pour MIAUCE, il nous a semblé important de faire également entendre les voix généralement négligées par les méthodes participatives et cela, pour deux raisons. La première réside dans l'idée que toute ouverture au public néglige toujours une partie des personnes qui le constituent : ceux qui sont sans-voix, précarisés, invisibles. La deuxième raison, circonstancielle au projet lui-même, réside dans le fait que ce sont précisément ces sans-voix qui semblent les plus fragilisés par les technologies d'observation et de surveillance. De là, l'idée (théorique) de renverser les effets du pouvoir par une tentative d'*empowerment* des sans-voix.

Nous avons réalisé ainsi six *focus groups* en Belgique francophone. La structure d'animation de ces *focus groups* épousait la même découpe que celle de l'enquête en ligne. Sans entrer dans le détail des discussions des *focus groups*, nous soulignons la particularité de notre démarche, guidée par les valeurs de démocratie que nous voulions capabilisantes. Nous avons rencontré une vingtaine de délégués syndicaux de l'école syndicale de la CNE (11), une dizaine de réfugiés étudiant le français à l'école du CIRE (12), les membres du Rotary Club de Namur, une dizaine d'agents pénitentiaires de la prison d'Arlon, ainsi qu'une dizaine de détenus de cette même prison (13).

La fabrication de ce public s'est inspirée de la typologie de Le Blanc (2007) et de Deleuze et Guattari (1980), entre précaires, ordinaires et majoritaires.

Les « majoritaires » sont ceux qui font partie de ce que Deleuze et Guattari (1980) appellent l'étalon, ce à quoi on jauge la norme sociale : l'homme blanc, « WASP », « *up middle-class* » (14). Pour établir un groupe de majoritaires, nous avons fait appel à un service du Rotary Club : une quinzaine de membres, tous masculins, issus de professions libérales et de cadres dirigeants ont accepté de se prêter à l'exercice. L'homme ordinaire, selon Le Blanc (2007), se définit comme celui qui négocie constamment avec les normes sociales pour se maintenir dans une vie décente. La liberté de l'homme ordinaire consiste à

(10) <http://bugbrother.blog.lemonde.fr>

(11) L'école syndicale de la CNE (Centrale Nationale des Employés) forme les délégués syndicaux. Le *focus group* a rassemblé 20 syndicalistes, âgés entre 30 et 50 ans.

(12) Le CIRE (Coordination et Initiative pour Réfugiés et Étrangers) est une association sans but lucratif située à Bruxelles. Le *focus group* est réalisé avec 10 réfugiés d'une tranche d'âge allant de 25 à 45 ans.

(13) La prison d'Arlon est un établissement pénitentiaire, de taille moyenne, réservé aux hommes ; 120 à 130 personnes y sont incarcérées. Le groupe des détenus consultés est exclusivement composé d'hommes âgés entre 25 et 45 ans. Les agents pénitentiaires sont tous des hommes, âgés entre 20 et 60 ans.

(14) Dans *Mille Plateaux*, Deleuze et Guattari développent une théorie de la politique minoritaire. Majorité et minorité ne se définissent pas en termes quantitatifs, mais en termes de domination : (...) la majorité implique une constante, d'expression ou de contenu, comme un mètre étalon par rapport auquel elle s'évalue (DELEUZE, 1975, pp. 154-155).

jouer avec (et contre) ces normes, ces règles, ces conventions qui sont autant de qualifications. C'est ainsi que l'on comprendra la précarité comme une disqualification. Ces ordinaires sont, dans notre démarche, les étudiants de l'école syndicale de la CNE, des délégués syndicaux (notamment dans les secteurs de la grande distribution et des transports) et les agents pénitentiaires de la prison d'Arlon. Cette catégorie « ordinaire » regroupe donc des individus pour lesquels les scénarios prennent beaucoup de sens dans des activités professionnelles largement confrontées à ces questions de contrôle et de surveillance.

L'homme précaire, quant à lui, se définit par son invisibilité et son inexistence dans le concert démocratique. Il est celui qui existe dans le revers de la normalité sociale, celui dont la vie s'est construite en négatif des normes de performance, de rentabilité, etc., comme ces détenus à qui l'on demande « Qu'est-ce qui fait une société où l'on se sent bien ? » et qui répondent « Pourquoi nous poser cette question, nous ne sommes pas dans la société, on est en dehors ». Cette conscience aiguë de l'exclusion est partagée par le groupe des réfugiés et renvoie aux impératifs dictés par les normes sociales, tels que la richesse, la performance, la sécurité, la liberté. Le précaire est hors-champ, hors-pouvoir et sans voix. Si la précarité est une disqualification de la vie ordinaire, comme le souligne Le Blanc (2007), alors elle a sa place dans la construction de notre public, miroir des acteurs présents dans les scénarios MIAUCE.

« Une société où l'on se sent bien »

En commençant les *focus groups*, nous avons posé à tous les panels de public la même question : « Quelles sont les valeurs qui font une société où l'on se sent bien ? », et nous avons eu de larges discussions autour de ces valeurs. Arrêtons-nous quelques instants sur le panel des précaires. Les valeurs citées ont été : sécurité, liberté, égalité, tolérance et convivialité. Si les valeurs de sécurité et de liberté gardent un sens très large, la valeur d'égalité est comprise dans le sens où plus d'égalité réduit les possibilités de jalousie et donc de tentation de vol ou de délinquance, par exemple. La valeur de tolérance est inclusive ; elle implique une acceptation des différences, et il faut entendre, par convivialité, la recherche de l'harmonie entre les personnes. Ce qui permet cette société, ce sont les valeurs traditionnelles de l'« État Providence » : santé et éducation pour tous, solidarité, emploi et satisfaction des besoins vitaux. Les contre-valeurs incriminées sont la violence, la corruption, le chômage, les grandes disparités sociales.

(15) DELEUZE (G.), « Post-scriptum sur les sociétés de contrôle », in *L'Autre Journal*, n° 1, mai 1990.

Au-delà des trois catégories, nous avons pu relever certains consensus ; les trois valeurs les plus fréquemment citées et partagées étant celles de sécurité, de liberté et de respect. À ce propos, nous pouvons formuler quelques remarques importantes. D'abord, si les valeurs de liberté et de respect sont les plus unanimes, c'est sans doute parce qu'elles sont très polysémiques et qu'elles peuvent donc renfermer du sens pour tout un chacun. Par liberté et respect, c'est d'abord le large champ sémantique de la vie privée qui est visé. Le respect de la liberté de mouvement, d'association, de choix, de préférences, s'il est une exigence formulée par les trois catégories d'acteurs, ne situe pourtant pas tous les individus sur le même échiquier social, économique et politique. C'est la valeur de liberté qui sera invoquée par tous quand les dangers du profilage dans les scénarios Marketing et Sécurité seront abordés, par exemple. La même remarque peut être formulée à propos de la polysémie de la valeur de sécurité : la valeur de sécurité prend un sens différent si elle est invoquée au nom des dangers du terrorisme dans les lieux publics, si elle est invoquée au nom des risques d'accidents ou d'agression. Qu'est que la sécurité : est-ce rassurer, est-ce protéger, est-ce prévenir, est-ce réprimer ? Chaque situation évoquée par les participants fait part d'angoisses que la société de contrôle prédite par Deleuze (15) ou celle du risque de Beck (16) ont générées. Elles font, à tout le moins, office de symptômes.

Ensuite, tous les participants ont fait part de « réclamations » à l'égard de cette société de contrôle. La plus criante consiste à réclamer davantage de rapports humains, plus d'harmonie entre les individus. C'est, dans ce cas, la relation homme-machine qui est questionnée. La « technologie » serait donc responsable d'un délitement social, de trop d'individualisme, imprimant une profonde angoisse entre les personnes. Elle serait aussi à la source de la perte massive d'emplois, la machine remplaçant l'homme dans sa fonction. Ensuite, les technologies et les dispositifs, tels ceux impliqués dans le scénario WebTV, « rentrent dans l'intelligence des gens » et génèrent uniformité de pensée, lissage et réduction des choix et des préférences. Paradoxe de l'individu contemporain : ce qui est revendiqué ici, c'est la particularité de chaque individu qui doit être préservée, et donc, pour tous nos participants, c'est la liberté dans les choix et les préférences qui désigne l'individualisme.

Liberté, sécurité et lien social

Une partie des discussions dans les *focus groups* a porté sur l'évaluation par les panels des scénarios initiaux proposés par les industriels. Nous avons eu l'occasion de présenter plus haut le scénario *Safety*. Ce scénario

(16) BECK (U.), *La Société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Éditions Aubier, 2001 ; édition originale, *Risikogesellschaft*, Francfort, Suhrkamp Verlag, 1986.

est emblématique, car c'est celui qui a recueilli le plus de consensus et suscité le plus de critiques parmi tous les participants. Tous les panels s'accordent pour dire que le scénario est utile, car il permet de répondre rapidement à un besoin d'intervention quand un incident se produit. C'est un scénario essentiellement centré sur le soutien à la surveillance, sur la lutte contre le terrorisme, et utilisé comme moyen de prévention. Dans ce cas, il montre une certaine utilité sociale, pour autant qu'il soit extrêmement régulé.

Mais tous les panels se sont aussi interrogés sur les notions de normalité/anormalité sur la base desquelles le dispositif est paramétré. Comment se fait le paramétrage ? Qui en est responsable ? Que signifierait un comportement anormal ? Est-ce que le système sera assez souple pour intégrer tous les écarts « normaux », par exemple un enfant qui court, ou doit-on redouter un système très contraignant ? Comment les ingénieurs vont-ils le calibrer, sur quelles bases ? Tous se questionnent également sur leurs données personnelles, leur collecte, leur possible utilisation à d'autres fins.

Tous les panels ont également relevé une possibilité d'atteinte à la vie privée et à l'intimité, due à la présence de caméras. Ils ont également souligné le fait que « l'œil cherche la caméra », et réciproquement : les comportements se moulent grâce au fait que l'on se sent regardé. Pour eux, il est impossible de résister à ces technologies. On est obligé de les subir.

Cela étant dit, il n'en reste pas moins que d'énormes divergences apparaissent quand il s'agit de déterminer à qui de tels dispositifs sont supposés s'adresser. Quand les majoritaires désigneront les « bandes » (de jeunes, de délinquants...), les ordinaires désigneront tout un chacun comme un public possible, tandis que les précaires parleront des migrants, des gens de couleurs, des SDF, des « faibles » et des « pauvres ». Les précaires et les ordinaires pensent dès lors que ce genre de technologie est discriminatoire et qu'elle affaiblit très fortement le lien social. De plus, ils ont la conviction que le dispositif implique une déresponsabilisation sociale, étant donné que l'on va croire que les caméras ont pris le relais de la responsabilité collective vis-à-vis des accidents sur la voie publique. Ils ont aussi signalé que l'installation de caméras dans ces grands espaces publics crée une société paranoïaque, répressive, et qu'il faut accepter le fait que le risque zéro n'existe pas.

Une autre critique, intéressante, formulée par les catégories de précaires et ordinaires, a souligné que si la caméra est présente dans un objectif de sécurité, elle n'a pas pour autant empêché les gens de tomber ! Elle rate donc l'objectif affiché de veiller à la sécurité des personnes. Quel est dès lors son objectif réel ? Pour atteindre le but poursuivi, ne vaudrait-il pas mieux augmenter le nombre de vigiles ou d'agents de sécurité ? *A contrario*, l'installation de tels systèmes ne réduira-t-elle pas le nombre d'emplois dans le secteur

de la sécurité ? Les agents pénitentiaires ont, à ce titre, relevé les fonctions multiples que peuvent prendre les caméras : si les caméras sont là pour aider les agents à la surveillance, qui dit que les images et les données ne seront pas retenues contre les surveillants eux-mêmes ? D'une part, les surveillants n'ont pas accès à leurs données et à leurs images personnelles, et rien ne leur garantit que celles-ci ne seront pas utilisées contre eux, à un moment donné. D'autre part, ils soulignent que ces dispositifs induisent un climat de paranoïa, dont les relations humaines et professionnelles pâtissent. Ils font part des angoisses générées par un monde où tout un chacun serait fiché et où toute information pourrait être recoupée avec une autre afin de former un profil hors contexte.

Ouvertes par les différents panels convoqués comme autant de publics autour du chevet du scénario *Safety*, les discussions ont soulevé des questions non encore portées sur la scène du projet, révélant, par exemple, chez les précaires et les ordinaires, toute la violence que représentent des systèmes quand ils font l'impasse sur l'interaction humaine et ne sont plus intelligibles par leur public.

Un public fabriqué pour MIAUCE

L'exigence d'acceptabilité sociale requerrait de mener le projet, ses scénarios et ses blocs technologiques, vers un public (un public, certes, de fiction dans le cas qui nous occupe, car créé par le cheminement éthique, mais un public dont nous voulions apprendre). On pourrait critiquer la démarche en soulignant le caractère bien peu représentatif des convocations envoyées pour constituer ce public... Mais la validité de cette démarche ne vient ni du nombre ni de sa représentation : elle vient plutôt des voix contrastées auxquelles nous avons donné la parole dans ce projet, des voix fort écoutées pour certaines, ou jamais entendues, pour d'autres, mais auxquelles nous avons donné la même force dans le projet.

Les savoirs experts sont non pas abjurés, mais replacés sur une ligne verticale, sur laquelle se placent d'autres savoirs, tels que les savoirs produits par les ordinaires, par les précaires... Cette verticalité contraint les savoirs à se transformer sous l'effet de leur non hiérarchisation ; l'acceptabilité sociale trouve alors un fondement conceptuel dans une éthique dynamique, car impulsée par les mouvements des savoirs, des opinions et des ressources cognitives.

CONCLUSION

À travers les différents programmes-cadres de l'Union européenne, le statut et la responsabilité des sciences humaines dans les projets de R&D technologiques ont évolué. D'une position assez externe et en sur-

plomb, les sciences humaines sont aujourd'hui conviées au « banquet technologique » pour y jouer un rôle d'acteur à part entière. Cette invitation s'inscrit sur fond d'une réflexion critique quant à la portée d'une recherche en sciences humaines, quand celle-ci reste à la marge de la scène technologique, sans réel impact sur les projets qui y sont menés. Mais cette invitation est aussi le résultat d'une certaine approche constructiviste des sciences et des technologies posant celles-ci comme socialement forgées à travers de multiples épreuves que leur font passer ceux qui jalonnent leurs parcours. Aux yeux de la Commission, laisser ces épreuves aux mains des seuls industriels et des ingénieurs apparaît bien risqué, certaines technologies ayant connu de tragiques destins faute d'avoir pu faire connaissance suffisamment tôt avec la société et les controverses...

On touche là le paradoxe de notre présence en tant que spécialistes des sciences humaines, dans ce projet, commis de manière très instrumentale pour en valider l'acceptabilité sociale, mais cela sur une scène très privée, sans public ni controverse. De là aussi la difficulté de l'exercice que nous avons dû mener tout au long de ce projet...

Face à cette difficulté, le choix qui s'offrait à nous était celui des trois « figures » de Hirschman (1970) : *exit*, *voice* et *loyalty*. La première consistait à laisser faire le monde technologique, à observer ces constructions de l'extérieur pour ensuite en faire la critique sociale et politique. La loyauté, quant à elle, était un peu ce que l'on attendait de nous dans le projet, à savoir que nous aidions à légitimer les choix technologiques, en travaillant leur acceptabilité sociale, éthique et juridique. La dernière, enfin, était de faire entendre non seulement la voix de chercheurs en sciences humaines, mais aussi celle du public, afin d'ouvrir ces choix technologiques à la délibération démocratique.

Cette dernière position nous est apparue comme la seule envisageable face à des technologies dont les enjeux pour l'autonomie des individus, et partant pour nos démocraties, étaient perceptibles dès le départ.

Il fallait donc, modestement, à l'échelle de ce projet, organiser le « Parlement des Choix Technologiques » (17) et, en premier lieu, ouvrir la délibération au sein du projet. Deux difficultés sont alors rapidement apparues, la première, assez surprenante, portait sur la « chose » à débattre : fallait-il débattre du projet en lui-même, des scénarios d'application ou des choix technologiques en construction... La seconde, très liée, portait sur l'organisation du débat. Dès lors, un travail relativement long d'installation des rôles et des processus fut nécessaire, notamment pour sortir de cette violence normative incapable de se mettre en dialogue... Nous avons proposé de travailler à la construction collective d'un scénario qui, tel une

trame commune, nous a permis de tirer les fils sociaux, éthiques et légaux de certains choix technologiques et d'en relier les enjeux. À travers ce travail délibératif, nous avons tenté de mettre en pratique la conviction selon laquelle toute entité à prétention universelle, comme se sont présentées, d'une part, l'acceptabilité sociale et, d'autre part, l'approche morale essentialiste dans ce projet, est vouée à produire des effets pervers si elle reste campée sur sa prétention. Notre intérêt a été dès lors, et cela, sous différentes formes, de chercher à transformer les entités en moyens et les principes en pratiques, tout en gardant à l'esprit que ces mêmes entités présentent l'avantage de faire sens pour tous, et donc de poser la possibilité du dialogue.

Pour faire sens démocratique, les choix délibérés à l'intérieur du projet se devaient d'être mis à l'épreuve du public, non pas tant pour en attendre un vote de sanction ou d'approbation que pour apprendre de la dynamique des savoirs et des questionnements. Se sont alors posées de nouvelles questions et notamment celle du « public », ce fantôme, comme en parlait Lippmann (2008-1922). Comment, dès lors, définir un public pour le projet ? Comment le fabriquer, le mobiliser et l'approcher ? Comment, aussi, organiser ce « parlement » dans l'agenda pressé et précipité du projet ?

Dans la démarche scientifique traditionnelle, cette construction passe généralement par la constitution et la consultation d'un panel d'experts censé représenter la société. Nous avons pratiqué cette méthode, dans le projet, sous la forme d'une enquête en ligne, mais moins pour en apprendre que pour, très symboliquement, donner force légitime à la mise à l'épreuve des technologies du projet.

En termes de démocratie et de dynamique des savoirs, il convient de croiser les savoirs experts aux savoirs profanes et, parmi ces derniers, de mobiliser des voix contrastées, dominantes et marginales, majoritaires et précaires, pour qu'elles nous aident à lire ces choix technologiques dans leurs implications normatives, dans ce qu'ils fabriquent ou reproduisent comme exclusion sociale ou régression démocratique.

On le sent, à la lecture de ce qui précède, la démarche délibérative que nous avons mise en place est teintée à la fois de nécessité et de modestie : nécessité, car les systèmes technologiques qui se développent, et c'était bien le cas de ce projet, sont de plus en plus fermés, cadenasant dès leur conception un ensemble de valeurs et de choix aux impacts intrusifs et insidieux, mais peu négociables *a posteriori* par le public ; modestie, car la démarche relève d'un « pragmatisme moral » où il ne s'agit pas de dire le « bien » pour d'autres mais d'apprendre, avec l'ensemble des acteurs convoqués, à trouver un accord. Ce « bien » n'est dès lors plus un principe externe et universel imposé avec violence et sans intelligence collective par quelques experts commis de la Société. Il est au contraire « ce qui fait accord », au sens

(17) En référence au *Parlement des Choses* de Latour (B.). Voir, notamment : LATOUR (B.) (1991) ; LATOUR (B.), 1994.

de Boltanski et Thévenot, et ce qui a résisté aux épreuves mises en œuvre dans le projet.

On pourra, bien sûr, dire que l'accord est perfectible, que « tout » n'a pas pu être délibéré, que le temps du projet et de la démocratie ont du mal à s'accorder. Tout cela est juste, en supposant l'existence d'une vérité transcendante et universelle...

Ce projet nous a en tout cas beaucoup appris sur la raison d'être des sciences humaines. Leur vocation, nous dit Bauman (2005), est *d'aider les individus de jure dans leur lutte pour devenir des individus de facto*. Ce fut aussi notre motivation... ■

BIBLIOGRAPHIE

AAS (F.K.), "The body does not lie: Identity, risk and trust in technoculture", in *Crime Media Culture*, vol. 2, Issue 2, pp. 143-158, 2006.

BAUMAN (Z.), *Le Présent liquide. Peurs sociales et obsessions sécuritaires*, Paris, Le Seuil, 2007.

BAUMAN (Z.), « Franchir les frontières – ou avoir de nombreux chez-soi ? », in *Tumultes*, 1/2005, n°24, pp. 79-89.

BEAUCHAMP (T. L.) & CHILDRESS (J.F.), *Principles of Biomedical Ethics*, 6th edition, New York, Oxford University Press, Chapter 6, 2008.

BECK (U.), *La Société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Éditions Aubier, 2001 ; édition originale : *Risikogesellschaft*, Francfort, Suhrkamp Verlag, 1986

BOLTANSKI (L.) & THÉVENOT (L.), *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, NRF, Collection Essais, 1991.

BUTLER (J.), *Le Récit de soi*, Paris, PUF, Pratiques théoriques, 2007 (2005).

CALLON (M.), LASCOURMES (P.) & BARTHE (Y.), *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil, 2001.

CEYHAN (A.), "Technologization of Security: Management of Uncertainty and Risk in the Age of Biometrics", in *Surveillance & Society* 5 (2), 2008.

DAVIS (F.D.), "Perceived Usefulness, Perceived Ease of Use and User Acceptance of Information Technology", in *MIS Quarterly*, vol. 13, n°3, pp. 319-339, 1989.

DEBAISE (D.), « Un pragmatisme des puissances », in *Multitudes* 2005/3, vol. 22, p. 105, 2005.

DELEUZE (G.), « Post-scriptum sur les sociétés de contrôle », in *L'Autre Journal*, n°1, mai 1990.

DELEUZE (G.) & GUATTARI (F.), *Mille Plateaux*, Paris, Éditions de Minuit, 1980.

DEWEY (J.) "Creative Democracy, the Task Before us", texte de conférence datant de 1939, traduit par S. Chaput, in *Horizons Philosophiques*, vol. 5, n°2, 1939. http://www.meirieu.com/PATRIMOINE/Dewey_de_mocratie.pdf

EKMAN (P.) & FRIESEN (W. V.), *Facial action coding system: A technique for the measurement of facial movement*, Palo Alto, Ca., Consulting Psychologists Press, 1978.

FANKO AAS (K.), "The body does not lie: Identity, risk and trust in technoculture", in *Crime Media Culture*, vol 2(2), pp. 143-158, 2006.

HIRSCHMANN (O.), *Exit, Voice and Loyalty*, Harvard University Press, 1970.

INTRONA (L.), "Disclosive ethics and information technology: disclosing facial recognition systems", in *Ethics and Information Technology*, 7 (2), 2005.

JOLY (P.B.) & MARRIS (Cl.), « La Participation contre la mobilisation ? », in *Revue internationale de politique comparée* 2/2003, vol. 10, pp. 195-206, 2003.

LADRIÈRE (J.), *L'Éthique dans l'univers de la rationalité*, Namur, Artel/Fides, 1997.

LATOUR (B.), *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*, Paris, La Découverte, 1991.

LATOUR (B.), « Esquisse d'un parlement des choses », in *Écologie Politique*, (10), pp. 97-115, 1994.

LE BLANC (G.), *Vies ordinaires, vies précaires*, Paris, Seuil, 2007.

LEMOINE (B.) & DESROSIÈRE (A.), *L'Argument statistique. Pour une sociologie historique de la quantification* (tome I) et *Gouverner par les nombres* (tome II), Paris, Presses de l'École des Mines, 2008.

LIPPMAN (W.), *Le Public fantôme*, Paris, Demopolis. Édition préfacée par Bruno Latour, 2008-1992.

NUSSBAUM (M. C.), *Sex and Social Justice*, Oxford University Press, Oxford, 1999.

NUSSBAUM (M. C.) & SEN (A.), *Quality of Life*, Clarendon Press, Oxford, 1993.

PERRET (H.) *et al.*, « Approches du risque : une introduction », *Cahiers du RIBios*, n°2, 2005.